

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Caroline Dostie](#)

<https://www.cadre21.org/membres/728e37f0bc94e90c6aa4c9c1>

Date d'obtention : 2021-03-08 15:18:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lors du signalement d'une situation, il est important de rencontrer la personne qui signale rapidement afin de démarrer la trousse Sexto. Le but étant de recueillir le plus d'informations possibles, sur la situation, les personnes impliqués et la nature de la situation. Il est important de suivre les étapes de la trousse afin de ne rien oublier. Une fois les rencontres faites, si l'on juge qu'il n'y a rien à matière pornographique, la situation est gérée selon les règles de l'établissement. Si l'on juge qu'il y a de la malveillance, on fait appel à notre policier-éducateur afin qu'il intervienne auprès des personnes impliquées. Le plus important est d'agir rapidement afin de stopper la diffusion des images. Il faut aussi s'assurer d'apporter le soutien nécessaire à la victime durant la procédure.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'importance de bien évaluer la situation et de se référer à l'aide-mémoire. Des signalements peuvent être faits dans différents contextes et il faut prendre le bon chemin dans notre intervention. Je retiens aussi qu'il faut bien respecter nos rôles. Ne pas être mandataire d'un autre corps de métier, ça pourrait être facile d'accepter une demande d'un policier, par exemple.

Je retiens aussi qu'il faut absolument rencontrer tout les jeunes qui sont impliqués dans la situation. Ceci permet d'avoir plus d'informations et de faire une meilleure évaluation de la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, l'entrevue avec la victime serait plus délicate. Il faut s'assurer de l'accueillir de façon bienveillante, sans jugement. Il faut aussi poser les bonnes questions en se référant à la grille Sexto. La victime doit comprendre que nous sommes là pour l'aider et faire cesser la diffusion.